



Le 1^{er} octobre 2026

LA MAIRIE DE LA SALLE LES ALPES RECRUTE

2 agents de surveillance de la voie publique (H/F)

Contrat saisonnier à durée déterminée – Du 19 décembre 2026 au 18 avril 2027

Missions

- Accueillir et renseigner la population touristique
- Gérer et optimiser au mieux le stationnement
- Surveiller et relever les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement
- Veiller au respect de la réglementation communale
- Prévention sur la voie publique

Compétences

- Maîtrise des textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'ASVP
- Connaissance du territoire

Savoir-être

- Capacité de dialogue et de compréhension avec les services et les usagers
- Capacité d'analyse, d'observation, de gestion des situations et de médiation
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve

Horaires : Temps complet (dont travail les weekends et jours fériés)

Rémunération : Traitement indiciaire (grade adjoint technique) + régime indemnitaire

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser avant le 25 octobre 2026 à :

Monsieur le Maire - MAIRIE

254 Rue de la Guisane – 05240 LA SALLE LES ALPES

ou par mail : ressourceshumaines@lasallelesalpes.fr

Le Maire,

Emeric SALLE

